

# 02

## La citoyenneté

### Fiche technique

**Secteur**

Médico-social

**Public**

Travailleurs en situation de handicap travaillant au sein d'un ESAT

**Durée**

2 jours

**Organisme de formation**

☞ SOCIALYS

**Date limite d'inscription**

16/08/2024

**Lieux & dates**☞ **Groupe 1**

Les 22 &amp; 23 oct. 2024

### Contexte

Dans le prolongement de la loi du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005 s'organise autour de 3 principes clés :

- ☞ Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie personnel et professionnel, notamment par des mécanismes de compensation des conséquences de leur handicap ;
- ☞ Permettre une participation effective des personnes handicapées à la vie sociale ;
- ☞ Donner à la personne handicapée un rôle actif et central dans les dispositifs qui la concernent.

Les évolutions règlementaires de ces 20 dernières années garantissent ainsi aux personnes handicapées le plein exercice de leur citoyenneté, leur participation à la vie sociale et l'accès aux mêmes droits et devoirs que l'ensemble des citoyens.

Dans ce contexte, les travailleurs handicapés d'ESAT doivent connaître leurs droits et comprendre les devoirs qui s'imposent à eux comme à n'importe quel citoyen.

Cet apprentissage est nécessaire pour passer du statut d'utilisateur ou de bénéficiaire à celui d'acteur engagé dans une vie citoyenne responsable.

### Objectifs

- ☞ Repérer ce qu'est un citoyen, quels sont ses droits, ses devoirs et son rôle.
- ☞ Connaître les spécificités des lois de 2002 et 2005 sur la défense des droits au service des personnes handicapées.
- ☞ Intégrer le fonctionnement des ESAT, le projet institutionnel, les instances représentatives du lieu de travail (CVS).
- ☞ Identifier les différentes élections et maîtriser les procédures de vote

### Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis

### Contenu

#### JOUR 1 : Connaître et comprendre mes droits

- ☞ Présentation de la formation et du formateur
- ☞ Définition collective des règles de la formation
- ☞ Permettre à chacun de comprendre l'importance d'instituer des règles, que ce soit dans une formation, dans le travail à l'ESAT ou dans la société au sens large
- ☞ Evaluer les connaissances des participants à l'entrée en formation
- ☞ Permettre aux participants de comprendre le sens et l'importance des notions de liberté, égalité et fraternité à l'aide de présentations sous forme de blasons
- ☞ Améliorer sa compréhension de la citoyenneté pour l'exercer pleinement au

quotidien

- ⇒ Connaître ses droits et intégrer l'importance du principe de solidarité ; Comprendre les points clés des Lois de 2002 et 2005 ainsi que de la « Charte des droits et libertés »
- ⇒ Comprendre la mise sous tutelle et la curatelle
- ⇒ . Test des connaissances acquises durant la journée pour renforcer les acquisitions et Bilan à chaud de cette 1ère journée

## **JOUR 2 : Connaître ses devoirs et exercer pleinement sa Citoyenneté à l'ESAT comme dans la société**

- ⇒ Quels sont mes devoirs en tant que Citoyen ?
- ⇒ Connaître ses devoirs, respecter autrui et avoir le souci du collectif
- ⇒ . La place et le rôle du Travailleur dans l'amélioration du fonctionnement des ESAT
- ⇒ Améliorer ma compréhension du fonctionnement de l'ESAT pour que ma voix compte ainsi que celle de mes collègues
- ⇒ Accomplir son devoir civique dans la société et à l'ESAT : les différents types d'élection et les étapes d'une procédure de vote (module organisé en présence des personnels encadrants)
- ⇒ Identifier les différentes élections et maîtriser les procédures de vote
- ⇒ Parler de Citoyenneté avec mes collègues de travail (module organisé en présence des personnels encadrants)
- ⇒ Développer les échanges autour de la citoyenneté à l'ESAT pour faciliter son expression et sa mise en application au quotidien
- ⇒ Test des connaissances acquises durant la formation pour renforcer les acquisitions
- ⇒ Evaluer les acquis de la formation et mesurer les écarts avec les niveaux de connaissances à l'entrée en formation
- ⇒ Bilan de la formation en présence des personnels encadrants
- ⇒ Evaluer la qualité de la formation et le niveau de satisfaction des participants